



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chimie

Question écrite n° 32280

Texte de la question

M. Louis Mermaz appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation de certaines unités de production française du groupe industriel international Zeneca. Ce groupe vient de fusionner avec le groupe suédois Astra avec pour objectif de recentrer l'activité sur les produits pharmaceutiques et l'agrochimie. Zeneca dispose également d'une branche d'activité tournée vers la production de colorants et encres industrielles. L'établissement de Saint-Clair-du-Rhône, qui emploie deux cent trois personnes, est consacré à ce secteur qui serait menacé en cas de recentrage de l'activité du groupe Astra-Zeneca. Déjà neuf licenciements ont été annoncés sur ce site en mai 1999. Les salariés craignent pour leur avenir et la pérennité de leur entreprise. Il lui demande d'indiquer les mesures qui sont envisageables pour éviter les conséquences économiques et sociales dramatiques de la restructuration de la société Zeneca.

Texte de la réponse

L'entreprise de spécialités chimiques et de colorants Zeneca, établie à Saint-Clair-du-Rhône, connaît effectivement depuis quelques années une concurrence accrue, d'origine à la fois européenne et non européenne. La situation de relative difficulté qui en résulte vaut d'ailleurs pour l'ensemble du secteur industriel en Europe des produits chimiques pour le textile, les cuirs et papiers, où les marchés et les compétiteurs s'organisent et se confrontent désormais au niveau mondial. Il est ainsi apparu nécessaire aux responsables de l'entreprise française de prendre des dispositions pour l'amélioration de sa compétitivité, qui concernent dans le même temps l'amélioration de l'outil de production et la gestion du personnel. Leur impact sur l'emploi et la physionomie de l'usine est toutefois d'une ampleur limitée. La nouvelle entreprise de spécialités chimiques qui se met en place, issue de Zeneca Specialties, sera de dimension moyenne tout en étant implantée sur plusieurs continents. Elle devrait être capable de tenir son rang dans la compétition internationale de manière durable, le site de Saint-Clair-du-Rhône lui apportant pour sa part une contribution significative.

Données clés

Auteur : [M. Louis Mermaz](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32280

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1999, page 4082

Réponse publiée le : 16 août 1999, page 4967